

CODE DE CONDUITE DES PARENTS

Respect • Discipline • Responsabilité • Engagement

Ce code de conduite s'applique à chaque parent ou représentant légal accompagnant un enfant licencié au FC Echallens Région. Merci d'en prendre connaissance avant de signer ce document.

Le respect

Principe : Nous traitons les entraîneur-e-s, les joueuses et les joueurs, les autres parents, les arbitres, les officiel-le-s, les spectatrices et les spectateurs correctement et respectueusement.

LES RÈGLES DU JEU

- Nous acceptons les décisions de l'entraîneur-e concernant la formation, le temps de jeu des joueuses et des joueurs, etc.
- Nous ne donnons pas d'instructions tactiques aux junior-e-s pendant un match ou une séance d'entraînement.
- Nous acceptons les décisions de l'arbitre.

La discipline

Principe : Nous sommes ponctuels et nous respectons ce qui a été convenu. En cas de problèmes, nous informons à temps l'entraîneur-e.

LES RÈGLES DU JEU

- Nous aidons notre enfant à être à l'heure et à tenir ses engagements.
- Nous sommes conscients que nous ne devons pas nous immiscer sur le terrain, ni pendant l'entraînement, ni pendant le match.

Le sens des responsabilités

Principe : Nous sommes conscients de notre rôle de modèle et agissons en conséquence.

LES RÈGLES DU JEU

- Nous nous engageons à ce que notre enfant prenne connaissance et s'engage à suivre et respecter le « Code de conduite des joueuses et des joueurs ».
- Nous savons qu'il faut nous attendre à des conséquences si nous enfreignons ce code de conduite.
- Nous acceptons que l'on puisse prendre et utiliser des films et/ou des photos de nous.

L'investissement au sein du FCER

Principe : Nous sommes conscients que l'appartenance de notre enfant au FC Echallens Région dépend aussi de notre investissement.

LES RÈGLES DU JEU

- Le football est un sport d'équipe : notre enfant participera à toutes les activités mises sur pied pour son équipe.
- Notre enfant ne pourra pas toujours évoluer près de son lieu de résidence et pourra être appelé à se déplacer sur un autre site du club, selon ses qualités, son âge et la répartition des équipes.
- Nous nous engageons à payer les cotisations pour l'année complète, dans les délais usuels, sans remboursement en cas d'arrêt, de blessure ou de départ dans un autre club.
- Dans la mesure de nos possibilités, nous participons en qualité de bénévoles aux manifestations et actions organisées par l'équipe ou par le FCER.
- Nous nous engageons à participer aussi souvent que possible aux transports de l'équipe pour les matchs, tournois et autres activités à l'extérieur.

ENGAGEMENT

Nous déclarons avoir pris connaissance du présent Code de conduite des parents du FC Echallens Région et nous nous engageons à le respecter.

Nom et prénom de l'enfant (joueuse / joueur)

Nom et prénom du représentant légal

Lieu et date

Signature